

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal Du 2 juillet 2018

Ordre du jour :

- Compte rendu du dernier conseil municipal
- Point sur la visite de la Région au camping
- CAPCA : Délégués à l'OT, au syndicat mixte du conservatoire Ardèche Musique et danse et la CLECT
- Devis aménagement parking cimetière
- CAF : acceptation des bons CAF au camping pour moyen de paiement
- Travaux toiture église
 - Questions diverses
 - Ajouté à l'ordre du jour : Informatisation de la bibliothèque municipale

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet, le Conseil Municipal de St Michel De Chabrillanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, maire.

Date de convocation : 02/07/2018

Membres en exercice : 10; Présents : 07 ; Nombre de votants : 09

Etaient présents : Mme Nathalie AUFRAND Mme DE PALMA Joëlle, M. BRUN Gérard, M. BRUN Gilles, M. Rémi CAUSSE, M. LEBRE Gilles, M. SAUDUBRAY Vincent.

Procurations : d'Hélène FARHAT à Rémi CAUSSE et Jean-Daniel BALAYN à Nathalie AUFRAND

Secrétaire de séance : Rémi CAUSSE

1 – COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité

2- RAJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Mr le maire demande que soit rajouté un point à l'ordre du jour, en raison de l'urgence de ce point. Il s'agit de l'informatisation de la bibliothèque.

Le conseil municipal accepte le rajout de ce point.

3- VISITE DE LA REGION AU CAMPING

Le cabinet d'étude envoyé par la Région est resté trois jours au camping fin juin. Les représentants de l'association ont été consultés ainsi que M. le Maire. Une synthèse sera remise en septembre.

M.le Maire nous donne les grandes lignes des premières conclusions à l'oral :

- Le site est intéressant pour le village vu ses particularités et le dynamisme de l'association qui le fait vivre.
- Des mises aux normes sont indispensables.
- Il faudra investir dans des habitats légers atypiques

Le bilan financier de la saison nous dira quel potentiel d'investissements nous pourrons engager dans cette direction...

À étudier : les différents statuts possibles (régie directe, régie restreinte ou DSP)

Conclusion de M. le Maire : Ce camping doit vivre, il a un beau potentiel...

4 – DELEGATIONS A LA CAPCA

Se portent volontaires pour représenter la commune à la CAPCA :
Au syndicat mixte du conservatoire Ardèche Musique et danse : Rémi Causse
À l'Office du tourisme : Joëlle de Palma
À la CLECT : M. le Maire

5- DEVIS AMENAGEMENT CIMETIERE ET PARKING

Après avis du CAUE, M. le Maire précise les travaux à faire devant le cimetière de l'entrée nord :

- Mettre de l'enrobé pour délimiter un vrai parking.
- Aménager le chemin d'accès au cimetière en graviers pour garder l'aspect champêtre (plantation d'arbres).

M. le Maire présente trois devis : des entreprises EIFFAGE pour 25 690,56 € ttc ; SCR pour 22 182 € ttc (mais aménagement incomplet) et Goudronneurs ardéchois pour 22 438,80 € ttc

Les Goudronneurs ardéchois sont choisis à l'unanimité.

M. le Maire propose de solliciter des subventions du département et pour cela d'ajouter du mobilier urbain (gros pots de plantations).

6- BONS CAF AU CAMPING

Le conseil ne souhaite pas, à l'unanimité, que le camping accepte les bons CAF pour moyen de paiement pour cette saison à cause des risques trop importants de défaut de paiement.

7- TOITURE DE L'EGLISE

Les fuites du toit de l'église nous obligent à restaurer la zinguerie sur un pan du toit. Le devis de Renov'Toits à Alboussière s'élève à 1100,40 € ttc. M. le Maire se porte garant de la fiabilité de cette entreprise. Ce devis est accepté à l'unanimité.

8- INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

M. le Maire propose d'informatiser la bibliothèque municipale pour alléger le travail des bénévoles et rendre le service plus fiable et plus efficace. Le conseil donne son accord de principe à l'unanimité.

9- QUESTIONS DIVERSES

Le camion de la commune mis en vente a été acheté par Nicolas Palot pour 305 euros.

Les conseillers sont satisfaits du service rendu par ce dernier concernant le débroussaillage des bords de routes.

Fleurissement : un grand merci à Yvette Nodon

M. le Maire informe qu'il a renégocié à la baisse le prix de la signalétique qui reste à poser. Gilles Brun s'occupe de ce dossier.

Il faut changer les destinataires de l'alarme antivol de la salle des fêtes ; M. le Maire et ses adjoints se portent volontaires pour être destinataires.

Rémi CAUSSE informe que la commission cadre de vie a été sollicitée par des agriculteurs pour participer à la réflexion sur une politique agricole communale.

M. le Maire félicite les bénévoles qui ont permis la réfection du Pont de Vaneille et de son site... « Très bien fait ».

Rappel à tous de Nathalie AUFRAND : faire des photos pour alimenter le site internet de la commune

- Prochain conseil municipal : lundi 17 septembre 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45